

Décision

Générale

colonial

Décision n° 998/Cab CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 998/Cab

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 septembre 1961

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1961

Date du numéro

30 septembre 1961

TEXTE INTÉGRAL

La décision n° 476 du 21 mai 1958 est et demeure abrogée. Est nommé billeteur, pour compter du 25 août 1961, pour le paiement des allocations scolaires attribuées aux élèves des écoles privées catholiques du Territoire, le frère Marion Robert.